

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMERCANTON  
LUMBRES

L'an deux mille vingt-quatre  
le MARDI 2 AVRIL, à dix-huit heures trente minutes  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 18 Mars 2024  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Délibération  
N° 2024/12**

**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
M. LELIEVRE Serge (proc. M. GUCHE Francis), Mme LAMIABLE Murielle (proc.  
Mme BERQUEZ Marie-Laurence), Mme QUENON Sophie (proc. M. EVRARD  
Dominique), M. DUBIEZ Francis (proc. Mme MAGNIER Juliette), M. GUILBERT  
Richard (proc. M. MONBAILLY Vincent), absents excusés.

M. TEN Arnaud, absent non excusé.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE  
PRÉCÉDENTE**

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal  
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 20 Février 2024.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 21 voix  
POUR, 5 ABSTENTIONS (M. GUCHE Francis, M. LELIÈVRE Serge, M.  
DUBIEZ Francis, Mme MAGNIER Juliette, Mme SCHLEICH Ingrid), le procès-  
verbal annexé à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 03/04/2024  
Le Maire,  
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le 03 AVR. 2024  
et publication ou notification  
du 03 AVR. 2024

Le Maire,  
Joëlle DELRUE

